

## Apnées, troubles du sommeil et ronflement – Niveau 1 Intervention dans les troubles des fonctions oro-myo-faciales

### ○ Thème : contexte et résumé de l'action de formation

« 175 millions d'Européens souffrent d'apnée du sommeil modérée à grave » (European Respiratory Society)

Le Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS) entraîne de nombreuses complications, notamment chez un enfant en développement, avec des **conséquences médicales** (ORL, dysmorphoses dentaires, croissance), mais également **neuropsychologiques** (fonctions exécutives, en particulier sur la capacité attentionnelle). De nombreux **troubles du neuro-développement** (TND) sont ainsi impactés par ces troubles des fonctions oro-myo-faciales.

L'orthophoniste a une place importante à prendre dans ce problème majeur de santé publique.

La formation visera d'une part la description des troubles et de leurs conséquences sur la santé et, d'autre part, la présentation du traitement novateur mis sur pied par des logopèdes-orthophonistes en collaboration avec une équipe médicale multidisciplinaire.

Pascale DOUCET est notamment fondatrice à la Sleep Clinic du groupe recherche consacré à l'orthophonie, en lien avec une approche pluridisciplinaire des **troubles du sommeil et de l'attention** grâce à une équipe médicale et paramédicale spécialisée dans ces différents domaines.

Au cours de cette formation, et selon ses disponibilités, vous pourrez poser toutes vos questions au Docteur Paul WULLEMAN - Médecine interne - Pneumologue - fondateur de la Sleep Clinic - lors d'un entretien en visio-conférence.

### RECOMMANDATION HAS de bonne pratique dans les SAOS (septembre 2014) :

- La HAS recommande de **traiter les patients dont le SAHOS est modéré ou sévère** [...] qui présentent au moins trois des symptômes suivants : somnolence diurne, ronflements sévères et quotidiens, sensation d'étouffement ou de suffocation pendant le sommeil, fatigue diurne, nycturie, céphalées matinales.
- Les **mesures hygiéno-diététiques** sont recommandées, quelle que soit la gravité du syndrome, dans tous les cas.

Dans le cadre des troubles du neurodéveloppement, et en particulier dans le TDAH, les troubles du sommeil font partie des éléments à interroger dans l'anamnèse. Ils ont une forte corrélation avec la sévérité du trouble et son évolution.

### RECOMMANDATION HAS de bonne pratique dans les TND (mars 2020) :

Les objectifs de cette recommandation sont :

- d'harmoniser les pratiques de repérage et d'orientation des enfants ayant un **trouble du neurodéveloppement (TND) dans une population à risque entre 0 et 7 ans** (7 ans 11 mois) au sein des réseaux de suivi pédiatrique formalisés et par les professionnels de soins primaires en lien avec eux ;
- **d'optimiser le parcours de l'enfant et de sa famille**, depuis l'identification des signes d'alerte d'un TND jusqu'à l'orientation vers une intervention précoce et/ou une équipe de diagnostic et de prise en charge de 2ème ligne.

○ **Objectifs pédagogiques**

À l'issue de la formation, la/le stagiaire sera capable de :

- Comprendre l'importance du sommeil
- Comprendre les différentes phases du sommeil et leurs interprétations
- Lire et analyser des données des polysomnographies des patients
- Analyser les causes des apnées
- Comprendre les conséquences générales de l'hypoxie
- Comprendre les conséquences de la respiration nasale
- Effectuer un bilan myo-fonctionnel
- Evaluer un frein restrictif
- Créer son protocole de rééducation
- Faire des liens avec nos prises en charge
- Induire un changement de comportement du patient
- Exprimer une appréciation et valider les réponses aux attentes

○ **Formateur : Pascale DOUCET, Orthophoniste, Formatrice**

*Fondatrice à la Sleep Clinic du groupe de recherche consacré à l'orthophonie.*

*Session 1 - Bar-le-Duc*

- **Date :** 27 et 28 mars 2025
- **Durée :** 2 jours (14 H)
- **Horaires :** 9 h 00 – 17 h 30
- **Lieu :** BAR-LE-DUC (55000)  
Restaurant O'Club Gourmand  
2 allée des Cévennes

*Session 2 - Nancy*

- **Date :** 28 et 29 novembre 2025
- **Durée :** 2 jours (14 H)
- **Horaires :** 9 h 00 – 17 h 30
- **Lieu :** NANCY (54000)

○ **Tarifs :**

Libéral : 450 € / DPC : 532 € / Salarié : 600 €

○ **Public visé :** orthophonistes

○ **Prérequis :** diplôme d'orthophonie/logopédie/diplôme équivalent

○ **Délai d'inscription :** 1 semaine avant le début de la formation, de préférence ; passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter au cas où il resterait de la place.

○ **Nombre de participants :** 19

○ **Moyens pédagogiques techniques :**

Ce programme vous permettra :

- D'identifier vos besoins de formation (questionnaires et échanges)
- D'approfondir vos connaissances et de vous accompagner pour acquérir et développer des compétences (activité en groupe et en individuel)
- D'analyser vos pratiques professionnelles à travers (études de cas cliniques et de cas concrets issus de situations vécues)
- D'échanger entre vous et le formateur
- D'élaborer des axes et des actions d'améliorations en groupe
- De réfléchir sur vos difficultés rencontrées afin d'optimiser vos pratiques.

- **Moyens d'encadrement :**  
Le formateur sera présent pendant les 2 jours de la formation. Une organisatrice-animatrice de SOLFormation sera présente pendant ces 2 jours. Elle sera chargée des relations avec les stagiaires et pourra être contactée pour toute demande de renseignement concernant ce festival. Il s'agit de :  
Session 1 – Bar-le-Duc : Estelle VALLE - 03 29 75 13 30 – [estelle.valle@outlook.fr](mailto:estelle.valle@outlook.fr)  
Session 2 – Nancy : Marie JACQUOT - 06 22 33 05 74 - [m.jacquot.solformation@gmail.com](mailto:m.jacquot.solformation@gmail.com)
- **Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :**  
Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.
- **Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :**  
**Trois questionnaires sont obligatoires, pour tous les stagiaires, sous forme d'un lien google forms à compléter en ligne :**  
**Modalités d'évaluation des acquis des connaissances :**  
->1° questionnaire : pré-formation ; il sera envoyé aux inscrits, 15 jours avant le séminaire.  
->2° questionnaire : post-formation ; après les 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire d'évaluation des connaissances. Il permettra d'évaluer les connaissances acquises.  
**Modalité d'évaluation de la formation :**  
->3° questionnaire : évaluation de la formation ; à la fin des 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire de satisfaction.
- **Programme détaillé :**

*(8h30 – 9h00 : Accueil des participants par l'animateur)*

Rappel des temps de formation et des temps de pauses pendant la formation.

### **1ère journée - 9h - 17h30 :**

- 9h-12h30 (3h30) – *pause à 10h30*

Étude du sommeil - analyses des différentes phases de sommeil

Analyse et interprétation de polysomnographies

Études de cas

Caractéristiques des syndromes d'apnées - hypopnées obstructives du sommeil

Description des troubles du sommeil et des conséquences sur la santé

- 13h30-17h30 (4h) – *pause à 15h30*

Rôle de la respiration nasale et du monoxyde d'azote

Conséquences physio-pathologie de la respiration buccale chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte

### **2ème journée - 9h - 16h30 :**

*(8h30 – 9h00 : Accueil des participants par l'animateur)*

Rappel des temps de formation et des temps de pauses pendant la formation.

- 9h-12h30 (3h30) – *pause à 10h30*

Présentation du bilan pluridisciplinaire

Frein de langue restrictif

- 13h30-16h30 (3h) – *pause à 15h*

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

[solf.formatation@gmail.com](mailto:solf.formatation@gmail.com)

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de d'Etat.

Déroulement d'une rééducation myo-fonctionnelle axée sur les Troubles Respiratoires Obstructifs du Sommeil (TROS)  
Ateliers rééducatifs

○ **INFORMATIONS PRATIQUES**

Sur le lieu de la formation :

Parking sur place.

Gare SNCF au centre-ville, puis :

- covoiturage possible (10 minutes)

- ou Bus (10 minutes - plan et horaires sur demande) : Ligne 3 à Sébastopol Gare, Direction Centre Hospitalier, Arrêt Barrois, puis 2 min à pied.

Accompagnement du handicap : nos locaux de formation sont aux normes pour accueillir tout public. Si vous êtes en situation de handicap, pour toute adaptation nécessaire lors de votre formation, pensez à contacter l'organisateur dès votre inscription.

Accueil 30 minutes avant le début de la formation et remise de documents.

○ **INSCRIPTION**

Programme susceptible d'être éligible à une prise en charge FIF-PL.

Programme valorisable au titre du DPC

 sous réserve de publication.

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SOLFormation.

Salariés : En attente de votre prise en charge par votre employeur, inscrivez-vous (contactez l'organisateur (coordonnées dans paragraphe "moyens d'encadrement"))

**CONDITIONS D'ANNULATION :**

En cas d'annulation de la part d'un stagiaire, des frais de dossier seront conservés. Les modalités d'annulation, quel que soit le motif, sont les suivantes :

- en cas de désistement jusqu'à 40 jours avant le premier jour de la formation, seuls les frais dossiers (50€) seront conservés

- en cas de désistement de 39 jours à 7 jours calendaires avant le 1er jour du stage : SOLFORMATION conserve la somme de 50€ par jour de formation.

- en cas de désistement dans les 6 jours précédant la formation jusqu'au jour de la formation : l'intégralité du montant de la formation est retenue

- en cas de désistement une fois le stage commencé, l'intégralité du montant de la formation est retenue (et impossibilité de prétendre au DPC).

**Professionnels salariés :**

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2025.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC.

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SOLFormation, cette inscription devra être confirmée par son employeur. L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation.

Professionnels libéraux :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2025.  
Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC.

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation, à l'adresse indiquée sur le courriel de préinscription.